

Comptes ex. 1966

Approbation du  
10 novembre 1967

Le Conseil approuve le compte de gestion du Recouvrement Municipal et le compte administratif du Maire, exercice 1966. Ces comptes laissent apparaître un excédent de recette de 380.448,50. Sur cet excédent une somme de 374.301,99 est réservée pour les dépenses engagées non mandatées, la différence représentant le fonds libre.

Budget supplémentaire  
ex. 1967.

Approbation du  
10 novembre 1967

Le Conseil vote le budget supplémentaire 1967. La balance primitive est la suivante =

Dépenses ordinaires totales = 63.380,70	Recets extraord. totales = 583.362,60
Prélèvement pour dép. extraord. = <u>-42.930,00</u>	Prélèvement sur recets ordinaires = <u>-42.930,00</u>
Dépenses ord. réelles = 20.450,70	Recets extraord. réels = 540.432,60
Dépenses extraordinaires = 583.362,60	Recets ordinaires = 63.380,70
<u>Dépenses réelles = <u>603.813,30</u></u>	<u>Recets réels = <u>603.813,30</u></u>